DOCUMENT MARKETING

UNION BANCAIRE PRIVÉE

UBAM - GLOBAL AGGREGATE BOND

Classe AHC EUR (action de capitalisation)

Factsheet | juillet 2023

Portefeuille en obligations émises par des débiteurs basés dans le monde entier

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique	Sicav luxembourgeoise (UCITS, Partie I - loi du 17 décembre 2010)
Domicile du fonds	LUXEMBOURG
Devise	EUR
VNI	1179,16
Sensibilité Taux	8,14
Rendement à l'échéance *	5,20 %
Taille du fonds	USD 30,82 mio
Historique depuis	02 octobre 2013
Investissement minimal	-
Souscription	Daily
Rachat	Daily
Publications	www.ubp.com
Commission de gestion	0,50 %
Nombre de lignes en portefeuille	92
ISIN	LU0352159569
Telekurs	3843580
Bloomberg ticker	UGBAHCE LX
Indice	Bloomberg Global Aggregate - Composite - H - EUR

L'indice est présenté uniquement à titre indicatif. L'objectif d'investissement n'est pas de répliquer l'indice.

(*)Rendement à l'échéance en devise de base

RISQUES SPÉCIFIQUES

Risque lié aux obligations, risque de contrepartie, risque de crédit, risque de change, risque relatif aux marchés émergents, risque en matière d'ESG et de durabilité, risque de liquidité

De plus amples informations sur les risques potentiels du fonds concerné sont disponibles dans le prospectus, ou dans le DICI/KIID (Document d'information clé pour l'investisseur) ou la Feuille d'information de base (FIB/KID), accessibles sur le site www.ubp.com. Tout capital investi peut être risqué, et les investisseurs peuvent ne pas récupérer tout ou partie de leur capital initial

	Fonds	Indice
Scores de qualité ESG	6,74	
Environnement	5,33	
Société	6,02	
Gouvernance	6,62	
Intensité carbone moyenne pondérée*	35,94	
Intensité GES-Moy. Pondérée**	427,63	

Source: @2022 MSCI ESG Research LLC - Reproduit avec autorisation. La méthodologie MSCI, utilisée pour calculer le score de qualité ESG, a été modifiée en avril 2019.
*(tonnes de C02e par million d'USD de chiffre d'affaires) - Emetteurs «corporate»
**(tonnes de C02e par million d'USD du PIB Nominal) - Emetteurs souverains

PRÉSENTATION DU FONDS

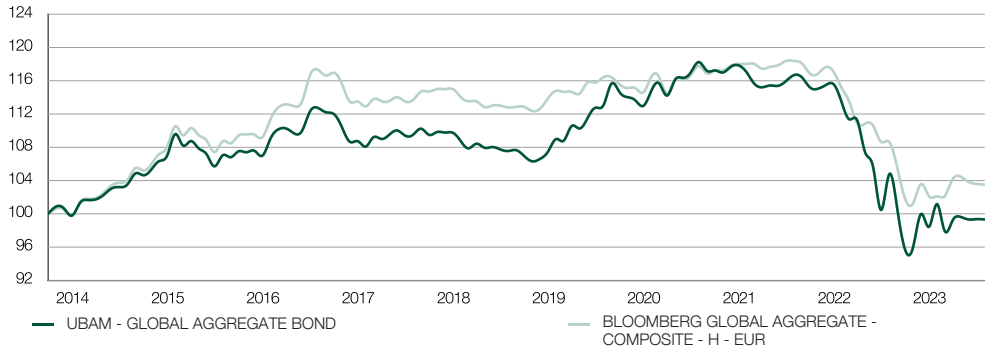
Le Fonds vise une croissance de votre capital et la génération d'un revenu principalement en investissant dans des obligations libellées en dollars américains, en euros, en yens japonais, en livres sterling et en francs suisses.

Il s'agit d'un portefeuille activement géré et bien diversifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à :
- 20 % de ses actifs nets en titres à haut rendement
- 20 % de ses actifs nets dans les marchés émergents.

Les obligations à haut rendement sont émises par des sociétés dont les activités sont plus sensibles au cycle économique et qui versent des intérêts plus élevés. Le rendement de ces titres, de même que leur niveau de risque, est en conséquence plus élevé que celui des produits obligataires traditionnels.

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE EUR (NET DE FRAIS)



Performance sur 5 ans ou depuis le lancement. Source des données: UBP. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la performance. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les investissements peuvent voir leur valeur baisser ou croître.

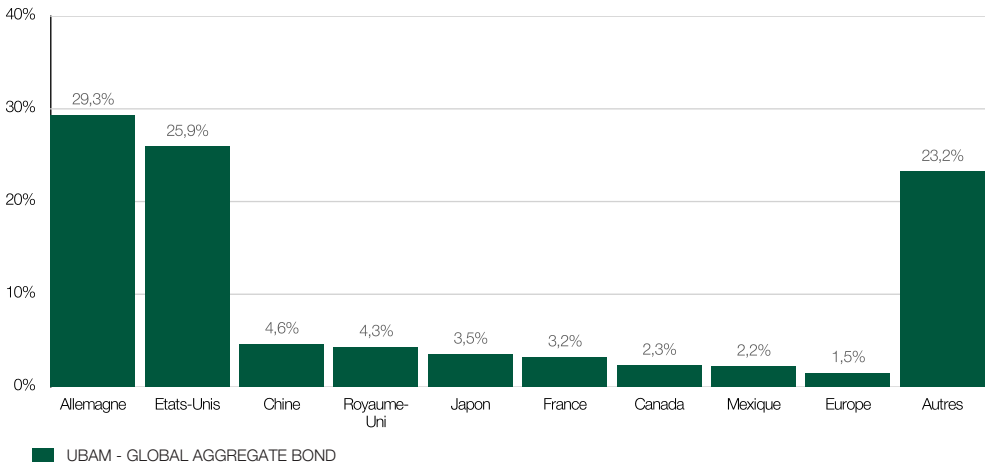
PERFORMANCE HISTORIQUE EUR (NET DE FRAIS)

	Juillet 2023	YTD	2022	2021	2020	2019	2018
UBAM - GLOBAL AGGREGATE BOND	-0,04 %	0,90 %	-14,81 %	-1,95 %	4,30 %	5,09 %	-2,03 %
BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE -	-0,10 %	1,35 %	-13,27 %	-2,23 %	4,24 %	5,10 %	-1,04 %

	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis lancement
UBAM - GLOBAL AGGREGATE BOND	-0,32 %	-1,83 %	-5,18 %	-16,01 %	-7,66 %		-0,84 %
BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE -	-0,94 %	-0,48 %	-4,57 %	-13,76 %	-5,30 %		7,19 %

Depuis le lancement. Source des données: UBP. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la performance. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les investissements peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Indiquées dans la devise de la catégorie de parts, les performances passées intègrent les dividendes réinvestis, et elles sont exprimées brutes des frais courants. Le calcul ne tient pas compte des frais de vente et autres coûts, des prélèvements d'impôts et des coûts applicables que l'investisseur doit acquitter. Ainsi, sur un montant investi d'EUR 100 avec des frais d'entrée de 1%, l'investissement effectif s'élèverait à EUR 99. Par ailleurs, d'autres coûts peuvent être imputés à l'investisseur (p. ex. prime d'émission ou droits de garde prélevés par l'intermédiaire financier).

ALLOCATION PAR PAYS



Source des données: UBP

UBAM - GLOBAL AGGREGATE BOND

ALLOCATION PAR NOTATION



AAA	97,3 %	BBB	11,0 %
AA	8,5 %	BB	12,4 %
A	30,7 %	Other / Cash	-59,8 %

Source des données: UBP

POSITIONS PRINCIPALES

Titre	Coupon	Echéance	Poids fonds
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF)	2,2%	13.04.2028	8,9%
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF)	2,8%	12.06.2025	7,9%
UBAM STRATEGIC INCOME Z CAP USD			5,0%
CHINA PEOPLES REPUBLIC OF (GOVERNM	2,9%	05.05.2026	4,9%
MEXICO (UNITED MEXICAN STATES) (GO	7,8%	29.05.2031	4,1%
CANADA (GOVERNMENT OF)	2,8%	01.09.2027	3,6%
UBAM HYBRID BOND ZC USD			2,9%
TREASURY NOTE	0,6%	15.08.2030	2,6%
CHINA PEOPLES REPUBLIC OF (GOVERNM	3,0%	27.05.2031	2,4%
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC FRN	6,0%	22.05.2026	1,6%

Source des données: UBP

ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

	Juillet	Juin	Mai	Avril	Mars
Poids 10 plus importantes positions	43,86 %	28,51 %	28,47 %	26,78 %	22,49 %
Nombre de lignes en portefeuille	92	140	159	160	172

Source des données: UBP

ADMINISTRATION

Société de gestion
UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Distributeur général, représentant suisse et agent payeur en Suisse
Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CH-1211 Genève 1

Agent payeur, administratif, enregistreur et de transfert
CACEIS Bank Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Banque dépositaire
BNP Paribas S.A. Luxembourg Branch, 60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Auditeur
Deloitte Audit S.à.r.l, 20 Boulevard de Kockelscheuer, L-1821 Luxembourg

Forme juridique
Sicav luxembourgeoise (UCITS, Partie I - loi du 17 décembre 2010)

ENREGISTREMENT ET DOCUMENTATION

Pays où la distribution est autorisée
En fonction des pays, certaines classes d'actions peuvent ou non être enregistrées pour distribution au public. Les classes d'actions enregistrées font l'objet d'un Document d'Information Clef pour Investisseurs ("DICI") . Les investisseurs sont invités à se renseigner sur les classes enregistrées ou à demander les DICIs afférents auprès du siège du Fonds, du distributeur général (Union Bancaire Privée, UBP SA -Genève) ou du représentant local de leur pays.

Siège social	UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
Représentants	
Allemagne	Sal. Oppenheim Jr. & Cie. KGaA, 4 Unter Sachsenhausen, D-50667 Köln
Belgique	Caceis Belgium Fund Administration Service & Technology Network Belgium, Avenue du Port 86 C, b320, B-1000 Bruxelles
Espagne	Allfunds Banks S.a., 57 Nuria, E-28034 Madrid UBP Gestion Institutional S.A., Avenida Diagonal 520 2°, 2a-B, E-08006 Barcelona
France	Caceis Bank, 1-3, Place Valhubert, F-75206 Paris Cedex 13
Portugal	BEST - Banco Electronico de Serviço Total S.A., Praça Marquês de Pompal, no. 3 - 3° 1250 - 161 Lisboa
Royaume-Uni	Union Bancaire Privée, 26 St James's Square, London SW1Y 4JH
Singapour	Union Bancaire Privée, UBP SA, Singapore branch, Level 38, One Raffles Quay, North Tower, Singapore 048583
Suède	Skandinaviska Enskilda Banken AB (PUBL) ("SEB"), 106 40 Stockholm
Suisse	Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CH-1211 Genève 1
AUTRES PAYS	Pays où la distribution est autorisée : Finlande, Pays-Bas

GLOSSAIRE

Benchmark
Indice servant de base de comparaison pour la performance d'un fonds de placement. Egalement appelé indice de référence ou indice de comparaison.

Produit dérivé
Un produit dérivé est un instrument financier dont le prix est déterminé par l'évolution du cours d'une variable de référence (le sous-jacent). Les sous-jacents peuvent être des actions, des indices d'actions, des emprunts d'Etat, des devises, des taux d'intérêt, des matières premières (blé, or, etc.), mais aussi des swaps. Les instruments financiers dérivés peuvent prendre la forme d'une opération à terme ferme ou d'une option et se négocient soit sur les marchés à terme à des conditions standards, soit hors bourse (over-the-counter, OTC) à des conditions librement négociées. Dans certaines circonstances, les fluctuations de cours du sous-jacent entraînent une variation beaucoup plus forte des cours du produit dérivé concerné. Les produits dérivés permettent de couvrir des risques financiers (hedging), de spéculer sur des fluctuations de cours (trading) ou d'exploiter des écarts de prix entre les marchés (arbitrage).

Duration
La duration représente la durée moyenne jusqu'au versement. Ce paramètre est utilisé pour mesurer l'influence de la variation des taux d'intérêt sur le cours d'une obligation ou d'un fonds obligataire. La duration est définie en années (p. ex. une duration de 3 ans signifie que la valeur d'une obligation augmenterait de 3% si les taux baissaient de 1%, et inversement).

Obligations «high yield»
Obligations à haut rendement très risquées. Les émetteurs de ce type de titres sont souvent des entreprises présentant une solvabilité faible.

Fonds «high yield»
Fonds d'obligations à haut rendement (obligations présentant une solvabilité médiocre).

«Investment-grade»
Une notation fournit des renseignements sur la solvabilité d'un débiteur. Plus la notation est élevée, plus la probabilité d'un défaut de paiement du débiteur est faible. On établit une distinction entre les obligations de qualité élevée («investment-grade») et les titres spéculatifs (obligations «high yield» ou obligations spéculatives («junk bonds»)). Standard & Poor's note les obligations «investment-grade» de AAA à BBB, tandis que, chez Moody's, les notes «investment-grade» s'échelonnent entre Aaa et Baa.

Swap de défaut de crédit (Bundesbank)
Un swap de défaut de crédit (Credit Default Swap, CDS) est une forme d'assurance contre le
risque de défaut de crédit. En concluant un contrat d'échange (swap) de défaut de crédit, le garant (l'assureur) s'engage à fournir un paiement compensatoire au bénéficiaire de la garantie en cas de réalisation d'un événement de crédit préalablement défini (p. ex. défaut ou retard de paiement). En contrepartie, le bénéficiaire de la garantie verse une prime d'assurance au garant. Le montant de la prime CDS dépend notamment de la solvabilité
du débiteur de référence, de la définition de l'événement de crédit et de la durée du contrat.

LE PRÉSENT DOCUMENT EST UNE PUBLICATION MARKETING. Il reflète l'opinion de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP») à la date de son émission. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal d'adresser un tel document.
Le présent document a été produit sur la base des meilleurs efforts possibles; il est fourni uniquement à titre d'information et ne saurait constituer une offre ou une recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre, sauf mention contraire. Les opinions exprimées dans le présent document ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document. Il est conseillé aux investisseurs de vérifier, avant d'effectuer une quelconque transaction, si elle est adaptée à leur situation personnelle, et d'analyser les risques spécifiques encourus, notamment sur le plan financier, réglementaire et fiscal, en recourant le cas échéant à des conseillers professionnels.
Les informations et les analyses contenues dans le présent document sont basées sur des sources considérées comme fiables. Toutefois, l'UBP ne garantit ni l'actualité, ni l'exactitude, ni l'exhaustivité desdites informations et analyses, et n'assume aucune responsabilité quant aux pertes ou aux dommages susceptibles de résulter de leur utilisation. Toutes les informations et les

appréciations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. **LES PERFORMANCES PASSÉES N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE QUANT AUX RÉSULTATS ACTUELS OU FUTURS.**
Ce document n'a pas été produit par le département d'analyse financière de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. Les investissements mentionnés dans le présent document peuvent comporter des risques qu'il est difficile de quantifier et d'intégrer dans l'évaluation des investissements.
Le présent document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation pour la souscription d'actions dans le fonds ou le compartiment mentionné, dans les juridictions où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait juridiquement interdit de faire une telle offre ou proposition. Le présent document ne saurait remplacer le prospectus et les autres documents juridiques qui peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds.
Toute souscription non fondée sur le dernier prospectus, DICI/KIID, ou rapport annuel ou semestriel du fonds ne saurait être acceptée. Le présent document est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), ou transmis à toute autre personne, sans l'autorisation écrite préalable de l'UBP.
Le représentant et l'agent payeur en Suisse est l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, case postale 1320, 1211 Genève 1, Suisse (UBP). Les derniers prospectus, statuts, DICI/KIID et rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289 route d'Arlon, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
L'Union Bancaire Privée, UBP SA est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA); au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA) et elle est réglementée par l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA).